

NOTES ET INFORMATIONS

Présence de *Phlebotomus (Larrousius) ariasi* Tonnoir 1921 dans les départements de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et du Vaucluse

Par Jean-A. RIOUX, Yves-J. GOLVAN et Odile MAISTRE

Au cours d'une prospection épidémiologique, menée dans le « Midi » méditerranéen durant les mois de juillet et d'août 1961, nous avons capturé *Phlebotomus (L.) ariasi* Tonnoir 1921 dans six départements où cette espèce n'avait jamais été signalée :

Aveyron : CAUSSE NOIR : Champignon de Peyreleau (alt. : 820 m.) : 20 femelles (23 juillet 1961).

Montpellier-le-Vieux (alt. : 830 m.) : 1 mâle (13 août 1961).

Bouches-du-Rhône : MASSIF DE LA SAINTE-BAUME : Ferme de la Rous-sargue (alt. : 550 m.) : 3 femelles (29 août 1961).

Gard : CÉVENNES : Branoux (alt. : 450) : 10 femelles (24 août 1961).

Hérault : VALLÉE DE L'ORB : Roquebrun (alt. : 80 m.) : 2 mâles et 6 femelles (21 août 1961).

MASSIF DU CAROUX : Gorges d'Héric (alt. : 163 m.) : 3 femelles (22 août 1961).

LODÉVOIS : Villeneuve (alt. : 137 m.) : 1 femelle (28 août 1961).

Pyrénées-Orientales : CHAÎNE DES ALBÈRES : Grotte de Pouade, près de Banyuls-sur-Mer (alt. : 100 m. environ) : 20 femelles (27 août 1961).

Vaucluse : MASSIF DU LUBERON : Combe de Lourmarin (alt. : 270 m.) : 1 mâle et 1 femelle (30 août 1961).

Connu de la péninsule ibérique (Espagne et Portugal), du Maroc et d'Algérie, *Phlebotomus (L.) ariasi* a été signalé en France dans les départements des Alpes-Maritimes, de l'Ardèche, des Basses-Pyrénées, de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde, des Hautes-Pyrénées, du Var, de la Vienne (in J.-H. Raynal, 1954) et du Lot (M. Sicart et coll., 1958).

Ces derniers auteurs considèrent cette espèce comme nocturne et exophile. La plupart de nos captures confirment ces constatations étho-

logiques sauf celle du 28 août 1961 à Villeneuve. Dans ce cas, l'unique femelle a été prise à 23 heures, en train de piquer, dans une pièce éclairée située au premier étage d'une habitation. Ceci rejoint les observations de R. Durand-Delacre (1949) et de J. Rageau (1948) qui ont également capturé *P. ariasi* dans les maisons. Ce Phlébotome peut donc être considéré comme une espèce exophile préférée mais non exclusive pouvant se montrer, à l'occasion, endophile.

Rappelons que *P. ariasi* se distingue de l'espèce affine *P. perniciosus* par la forme en « battant de cloche » des valves penniennes et par la présence d'une dilatation ampullaire sur la partie proximale des conduits des spermathèques.

BIBLIOGRAPHIE

- DURAND-DELACRE (R.), 1949. — Sur quelques Phlébotomes de la Charente. *Arch. Instit. Pasteur, Algérie*, XXVII (1), 39-41.
- RAGEAU (J.), 1948. — Observations sur les Phlébotomes de la région de Poitiers. *Bull. Soc. Path. Exot.*, XLI (3/4), 217-222.
- RAYNAL (J.-H.), 1954. — Revue critique. Les Phlébotomes de France et leur distribution régionale. *Ann. Parasitol. Hum. Comp.*, XXIX (3), 297-323.
- SICART (M.), ESCANDE (F.) et RUFFIÉ (J.), 1958. — Les *Psychodidae* du sous-bassin aquitain. *Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse*, XCIII, 70-72.

*Instituts de Parasitologie des Facultés de Médecine de Montpellier
et de Paris*